

**SÉNAT DE BELGIQUE.**

RÉUNION DU 26 JUILLET 1907.

**Rapport de la Commission des Sciences et des Arts,  
chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le  
Budget du Ministère des Sciences et des Arts  
pour l'exercice 1907.***(Voir les n<sup>os</sup> 4, 168, 199, 214, session de 1906-1907, de la Chambre  
des Représentants, et 78, même session, du Sénat.)*Présents : MM. RAEPSAET, Rapporteur ff. de Président; AUDENT, DE BAST,  
le Baron DESCAMPS et STIÉNON DU PRÉ.

MESSIEURS,

Le premier Budget du nouveau Ministère des Sciences et des Arts, présenté à l'examen de votre Commission, peut être considéré, cette fois dans son ensemble, comme un amendement à ceux de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de l'Agriculture. Il a été parfaitement analysé par l'honorable M. Colaert, rapporteur de la Section centrale à la Chambre des Représentants.

Il s'élevait d'abord :

1 <sup>o</sup> Pour les dépenses ordinaires à . . . . .	fr. 31,573,224 »
2 <sup>o</sup> Pour les dépenses exceptionnelles à . . . . .	1,600,250 »
Ensemble. . . . .	<u>fr. 33,173,474 »</u>

Mais il a été ensuite l'objet de deux amendements présentés par le Gouvernement majorant en charge temporaire :

1<sup>o</sup> De 5,000 francs, l'article 12 (Institut historique belge à Rome), le portant ainsi à 22,000 francs ;

2<sup>o</sup> De 16,000 francs, l'article 20 (Musée royal d'histoire naturelle et acquisitions, etc.), le portant ainsi à 80,450 francs.

D'où il résulte que l'ensemble du budget s'élève à la somme totale de 33,189,474 francs.

( 2 )

Au cours de la discussion à la Chambre des Représentants, les amendements, présentés d'initiative parlementaire, ont été successivement retirés et le présent Budget y a été adopté par 65 voix contre 51.

Votre Commission l'a examiné à son tour.

Un membre exprime le désir de savoir si le Musée de bactériologie de Gand, qui possède un beau local absolument... vide, est admis à participer au crédit de 620,000 francs émarginé à l'article 29 (Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques).

Un autre membre attire l'attention de M. le Ministre sur les pensions des professeurs de l'enseignement moyen.

Sous bénéfice de ces deux observations, le Projet du Budget des Sciences et des Arts, examiné et rapporté, a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

*Le Président-Rapporteur,*  
PAUL RAEPSAET.